
COMMUNIQUE DE PRESSE

Fait à Paris, le 25 septembre 2017

Projet de loi « sécurité intérieure » La conférence des bâtonniers invite à la plus grande vigilance

Réunie le 22 septembre dernier en Assemblée générale, la **Conférence des bâtonniers a fait part de sa plus vive inquiétude quant au projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme** dont l'examen est prévu ce jour par l'Assemblée nationale et **a adopté, à une très large majorité, une motion** en ce sens.

Elle s'y inquiète qu'un dispositif législatif réservé à l'état d'urgence et qui porte atteinte à ces libertés, aux droits de la défense et aux obligations de la France résultant notamment de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, **soit instauré de manière pérenne dans le droit commun.**

Dans ce contexte, la Conférence des bâtonniers invite le Législateur à soumettre toutes les mesures portant atteinte aux libertés individuelles à l'autorisation préalable du juge judiciaire et **appelle tous les parlementaires à la plus grande vigilance lors de l'examen du projet de loi afin de protéger les citoyens contre toute dérive autoritaire et de garantir le respect des libertés fondamentales.**

Dans cette motion, elle rappelle enfin son attachement à la défense des libertés collectives et individuelles qui **fondent notre démocratie au sein d'un Etat de droit** et que la nécessité d'assurer la sécurité collective face à la menace terroriste ne saurait justifier de restrictions aux libertés fondamentales alors qu'existent déjà des dispositifs législatifs qui permettent d'y faire face.

Contact presse

Sophie Biri Julien

Responsable des relations avec la presse et les pouvoirs publics

Adresse électronique : sbirijulien@conferencedesbatonniers.com

Téléphone : 01 44 41 99 19

A propos de la Conférence des bâtonniers

La Conférence des bâtonniers regroupe, exception faite du barreau de Paris, l'ensemble des bâtonniers en exercice de France. Créé il y a plus de cent dix ans, la Conférence des Bâtonniers est un lieu de travail, de créativité et de débats intenses et ouverts, pour celles et ceux qui, sur le terrain, assument la responsabilité des Barreaux. La Conférence parce qu'elle est la réunion volontaire des Bâtonniers incarne l'ordinalité en mouvement.
